

MAÎTRISER LES NORMES IFRS

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AE024	1 jour - 7 h	Expertise	Présentiel ou à distance	936,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 30/11/2023 au 30/11/2023

OBJECTIFS

- Appliquer les principales normes IFRS
- Identifier les spécificités IFRS du secteur assurance : IFRS 9 IFRS 17

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et d'exercices.

Travail en sous-groupe à partir de documents comptables anonymisés.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de la comptabilité d'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Comptes sociaux d'une société non-vie
 - 1. Rappels sur le contenu du bilan et du compte de résultats d'une société non-vie
 - 2. Méthodes de valorisation des postes du bilan
 - 3. Focus sur les postes du bilan social qui seront retraités lors du passage en IFRS
- B. Comptes sociaux d'une société vie
 - 1. Rappels sur le contenu du bilan et du compte de résultats d'une société vie
 - 2. Méthodes de valorisation des postes du bilan
 - 3. Focus sur les postes du bilan social qui seront retraités lors du passage en IFRS
- C. Autres aspects comptables spécifiques aux compagnies d'assurances
 - 1. Charges par nature et destination
 - 2. Comptabilité en devises
 - D. Comptes consolidés en IFRS d'un groupe d'assurances
 - 1. Grands principes de la consolidation en normes françaises
 - 2. Grands retraitements IFRS
 - 3. Comptes consolidés d'une compagnie d'assurances en normes IFRS
 - 4. Cas pratiques

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Comptables d'assurance expérimentés

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :

L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.

AE002 – AE012

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

936,00 €
Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 05/02/2026 à 09:37